

Réf: Dossier 301771

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE DE TRANSPORT DIABY ET FILS » en abrégé « S.T.D.F »

Siège ABIDJAN – ADJAME, CITE FAIRMONT, NON LOIN
DU COLLEGE MODERNE DANHO PAULIN CLAUDE, ILOT 40,
SECTION BL, Lot 00, Ilot 40

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/03/2024, et enregistrés au CEPICI le 24/04/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE TRANSPORT DIABY
ET FILS » en abrégé « S.T.D.F »

Objet : - TRANSPORT DE PERSONNES ET DE
MARCHANDISES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles ;

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux ;

La prise en location gérance de tous fonds de
commerce ;

Et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN – ADJAME, CITE FAIRMONT, NON
LOIN DU COLLEGE MODERNE DANHO PAULIN CLAUDE,
ILOT 40, SECTION BL, Lot 00, Ilot 40

Dirigeant(s) M DIABY DAODA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02181 du 06/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26495/GTCA/RC/2024 du 06/05/2024

